

**UNIVERSITÉ JOHANN WOLFGANG GOETHE**

**ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES**



Universität  
franco-allemande  
Deutsch-Französische  
Hochschule

**ANNEE UNIVERSITAIRE 2023-2024**

**DOUBLE DIPLOME DE MASTER RECHERCHE  
EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES (MENTION ANTHROPOLOGIE,  
SPECIALITE ETHNOLOGIE, ANTHROPOLOGIE SOCIALE)**

**DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES  
ET DE L'UNIVERSITÉ JOHANN-WOLFGANG-GOETHE DE FRANCFORT**

DIPLOME LABELLISÉ PAR L'UNIVERSITÉ FRANCO-ALLEMANDE

Brochure de présentation pour l'EHESS et l'université Goethe (langue française)

Voir en complément la brochure de la formation en Anthropologie

<https://www.ehess.fr/fr/master-paris>

54 boulevard Raspail, 75006 Paris

Bureau 711

anthropologie@ehess.fr

<http://www.ehess.fr>

## **Responsables de la formation du master franco-allemand :**

### **À l'EHESS :**

Klaus Hamberger ([klaus.hamberger@ehess.fr](mailto:klaus.hamberger@ehess.fr))

### **À Francfort :**

Hans Peter Hahn ([hans.hahn@em.uni-frankfurt.de](mailto:hans.hahn@em.uni-frankfurt.de))

Suivi administratif :

### **À l'EHESS :**

Véronique Poulet

EHESS, 54 boulevard Raspail, 75006 Paris, bureau 711

[veronique.poulet@ehess.fr](mailto:veronique.poulet@ehess.fr)

Réception tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h

### **À Francfort :**

Ronja Metzger

Institut für Ethnologie - Campus Westend, Goethe-Universität Frankfurt,

Norbert-Wollheim-Platz 1, 60323 Frankfurt am Main

Tel : 0049 69 798 33074

[metzger@em.uni-frankfurt.de](mailto:metzger@em.uni-frankfurt.de)

Le **Conseil pédagogique** du programme franco-allemand est formé par les responsables du programme et des enseignant.es des deux établissements, notamment celles et ceux qui animent les séminaires obligatoires spécifiques du master franco-allemand.

Le Conseil pédagogique veille à l'adéquation entre objectifs de formation et contenus pédagogiques, au recrutement des étudiant.es, ainsi qu'au bon fonctionnement général du programme.

En 2023/24, il se compose (outre les deux responsables) de **Jean-Louis Georget** ([jean-louis.georget@institutfrancais.de](mailto:jean-louis.georget@institutfrancais.de)) et **Richard Kuba** ([kuba@em.uni-frankfurt.de](mailto:kuba@em.uni-frankfurt.de))

### **Contact des étudiants.es du programme :**

[anthropologie-goethe-paris@gmx.de](mailto:anthropologie-goethe-paris@gmx.de)

## Période d'inscription pour 2023-2024

Les inscriptions sont obligatoires dans l'établissement partenaire et à l'Université Franco-Allemande.

### à l'EHESS :

Inscription en ligne sur le site internet de l'EHESS (interface e-Candidats)

**du 1<sup>er</sup> au 20 septembre 2023**

<https://www.ehess.fr/fr/admissions-inscriptions>

Scolarité du cursus : octobre à juin ; début des cours : en novembre

Semaine de rentrée de l'Ecole : **pas encore fixée**

Réunion de rentrée de la mention Anthropologie : **le 16 octobre 2023**

### à l'Université Goethe de Francfort :

Inscription **du 2 mai au 14 juillet 2023**

Dossier à télécharger sur le site internet de l'université Goethe :

[www.ethnologie.uni-frankfurt.de](http://www.ethnologie.uni-frankfurt.de)

Journées d'accueil à l'université Goethe : mi-juillet 2023

les dates de la rentrée à Francfort sont accessibles ici :

<http://www.uni-frankfurt.de/35793947/Semestertermine>

### à l'Université Franco-Allemande

Inscription avant le **29 septembre 2023**

Dossier à télécharger sur le site internet de l'Université Franco-Allemande.

<https://www.dfh-ufa.org/fr/vous-etes/etudiant-doctorant-diplome/etudiant/inscription-en-ligne/>

Les responsables de la formation peuvent être contactés à tout moment de l'année.

## I. Présentation du diplôme

Dans le cadre de leur master respectif, l'EHESS et le département d'ethnologie de l'université de Francfort ont créé un double cursus pour la recherche en anthropologie labellisée par l'Université franco-allemande (UFA).

Un double diplôme de master d'anthropologie à l'EHESS de Paris et d'ethnologie à l'université Goethe de Francfort sera délivré.

Il se définit par :

- Un apprentissage de la recherche en deux langues,
- Une réflexion interdisciplinaire en anthropologie et en sciences sociales,
- Une connaissance approfondie des traditions scientifiques et culturelles en France et en Allemagne,
- Une mise en commun des cursus des deux pays,
- Un suivi personnalisé par un double tutorat
- Une recherche de terrain approfondie et encadrée
- Un double diplôme hautement qualifiant.

### > Durée et déroulement du cursus

Le cursus est mené de façon conjointe à l'EHESS de Paris et à l'université Goethe de Francfort. La formation se déroule sur **quatre semestres dont deux sont effectués à l'EHESS à Paris et deux à l'université Goethe à Francfort.**

Pour respecter la cohérence des enseignements de chaque institution et favoriser l'efficacité de la coopération franco-allemande, **chaque année** de master s'effectue dans les deux établissements.

L'admission des étudiant.es s'effectue selon les critères suivants : **l'étudiant.e doit être titulaire d'une licence (niveau Bachelor) en sciences humaines ou sociales** ; il/elle doit attester d'un excellent niveau dans la langue du partenaire.

Pour ce qui concerne le cursus, les étudiant.es respectent les procédures de l'établissement où ils/elles passent leur semestre. Les processus de sélection s'opèrent dans l'établissement où se déroule le début du cursus. Ce sont les membres du corps enseignant de l'institution concernée qui en sont responsables.

## > Objectifs du cursus

L'objectif du cursus est de permettre un approfondissement des connaissances en anthropologie dans les deux langues et, dans une perspective binationale, de transmettre des connaissances théoriques et pratiques dans le domaine de l'anthropologie.

Le cursus accorde une importance particulière à la formation pratique de jeunes chercheur.es au métier d'ethnologue et d'anthropologue, et se conçoit comme une approche interdisciplinaire de l'anthropologie. Elle repose pour se faire sur les traditions culturelles et scientifiques de l'Allemagne et de la France. Elle a pour but de rapprocher les cursus de master des deux établissements.

En règle générale, les candidat.es auront pour but personnel de préparer ensuite une thèse et de se destiner à une carrière dans l'enseignement supérieur et la recherche. Ils/Elles devront faire la preuve, par une lettre argumentée, de leur motivation à intégrer cette formation de haut niveau.

## > Suivi individuel

Chaque étudiant.e du master franco-allemand sera suivi.e à la fois par son **directeur / sa directrice de recherche de l'institution d'origine** et par un.e tuteur / tutrice **référent.e dans l'institution d'accueil**, donnant ainsi à l'étudiant.e tous les moyens nécessaires de devenir autonome dans l'institution d'accueil et de profiter également au mieux des ressources propres de cette dernière comme de celles du master commun.

## > Les établissements partenaires

**L'université Goethe de Francfort** bénéficie d'une situation privilégiée. La métropole du Main est une « ville globale », regroupant des habitants de 170 nationalités, de nombreuses organisations internationales et de grandes entreprises. Avec ses 47 000 étudiant.es, Francfort est également une ville scientifique de renommée internationale. Le campus moderne de Westend de l'université Goethe – site de l'institut d'ethnologie – offre des conditions d'études optimales.

À l'institut d'ethnologie de Francfort, les sociétés extra-européennes sont étudiées afin de cerner leurs différences culturelles. La recherche et les enseignements accordent une attention particulière aux phénomènes socioculturels, tant au niveau local qu'au niveau mondial, dans une perspective comparative. Les compétences principales à acquérir sont l'utilisation des concepts théoriques de la recherche ethnographique et ethnologique, qui sont nécessaires à l'interprétation critique des formes et à l'analyse de la diversité des stratégies humaines et des institutions.

**L'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales**, grand établissement de recherche et d'enseignement fondé en 1975, a pour principe pédagogique d'enseigner la recherche par la recherche. Elle travaille en étroite collaboration avec des équipes de recherche du monde entier et accueille chaque année plus de la moitié de ses étudiant.es venus de l'étranger.

A la formation de master et de doctorat en Anthropologie sont tout particulièrement rattachés des centres ou laboratoires d'accueil de l'École, tels que le CASE (Centre Asie du Sud-est), le CEIAS (Centre de l'Inde et de l'Asie du Sud), l'IMAF (Institut des mondes africains), le CERMA (Centre de recherche sur les mondes américains), l'IIAC (Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain), l'IRIS (Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux) et le LAS (Laboratoire d'anthropologie sociale). Des ressources documentaires, parfois des bibliothèques spécialisées au sein même de certains centres, sont accessibles aux étudiant.es afin de faciliter leur recherche.

Pour une information plus complète sur leur direction, leurs publications et leurs centres de documentation, veuillez consulter la brochure de la formation en Anthropologie (<https://www.ehess.fr/fr/master-en-sciences-humaines-et-sociales>).

## > Recherche bilingue

Une bonne connaissance (maîtrise autonome) du français et de l'allemand est indispensable pour mener à bien ce cursus.

Une **formation linguistique** est proposée dans les deux établissements donnant la possibilité aux étudiant.es d'acquérir les compétences de la langue partenaire nécessaire à leur discipline.

A l'EHESS, le bureau de langue propose, aux étudiant.es allemand.es, un **accompagnement dans la pratique académique du Français écrit et oral, ainsi que**, aux étudiant.es français.es, une formation spécifique d'allemand appliqué aux sciences humaines et sociales (informations et inscriptions sous <https://bdl.hypotheses.org>)

L'université de Francfort ne proposant pas de cours de langue allemande, il est conseillé aux étudiant.es de s'inscrire auprès soit du DAAD (<http://paris.daad.de> ; inscription avant le 15 novembre pour des cours de 3 à 4 semaines l'été suivant), soit auprès de l'OFAJ (<https://www.ofaj.org> ; inscription 2 mois avant le début des cours pour des cours de 2 à 4 semaines).

## II. Conditions d'admission et inscription

Pour consulter la brochure et/ou la notice de la mention :

<https://www.ehess.fr/fr/master-paris>

L'étudiant.e s'inscrit avec un.e directeur / directrice de mémoire dans son établissement d'origine (défini par la nationalité du BA ou Licence) et dispose d'un tuteur-référent dans l'établissement partenaire.

**L'inscription administrative s'effectue obligatoirement chaque année dans les deux établissements. Le paiement des droits d'inscription se fait exclusivement dans l'établissement d'origine** avec exonération des droits d'inscription dans l'établissement d'accueil. Toutefois, ce règlement n'inclut pas les frais obligatoires dont les étudiant.es doivent s'acquitter directement auprès de l'université de Francfort (350€). Ces frais concernent essentiellement les transports et la subvention des repas.

L'admission se fait en quatre étapes :

1. Les candidat.es s'inscrivent **en ligne** sur l'interface e-candidats de l'EHESS : <https://www.ehess.fr/fr/admissions-inscriptions> **du 1<sup>er</sup> au 20 septembre 2023** après avoir sollicité un.e directeur / directrice de mémoire sur la base d'un projet de recherche et lui avoir fait signer le **formulaire de demande d'encadrement** disponible sur : <https://www.ehess.fr/fr/master-en-sciences-humaines-et-sociales>

Ils/Elles fournissent certaines **pièces justificatives spécifiques** telles que:

- une lettre de motivation, **dans la langue partenaire**, adressée au responsable du programme dans son institution d'origine (Klaus Hamberger à l'EHESS, Hans Peter Hahn à Francfort)
- la copie de la Licence pour la France ou du BA pour l'Allemagne
- la copie de documents justifiant de très bonnes connaissances linguistiques en français (niveau DELF B2) /allemand. En l'absence de justificatif, un entretien sera mené avec l'un des responsables du programme. **Joindre une attestation sur l'honneur dans ce cas.**

2. Lorsque la candidature est acceptée, les étudiant.es reçoivent par la poste, du service de la scolarité, le dossier d'inscription administrative à l'issue de laquelle leur est délivrée notamment la carte d'étudiant.e de l'EHESS.



3. L'enregistrement du choix des séminaires au niveau du parcours de spécialisation a lieu courant novembre au bureau de la formation Anthropologie (Véronique Pouillet).

La réinscription en M2 des étudiant.es ayant validé le premier niveau de master à l'EHESS (et obtenu 60 crédits ou ECTS) s'effectue directement en ligne <https://www.ehess.fr/fr/vie-étudiant.ee/doctorants-étudiant.es-en-master-et-en-diplôme-lehess-réinscrivez-vous-en-ligne> après accord du Conseil pédagogique de la formation.

### III. Accueil des étudiant.es

Les étudiant.es du master franco-allemand sont pris.es en charge de manière individuelle et bénéficient dans chacune des institutions d'une attention particulière. Le bureau des coopérations internationales est également mis à contribution et peut aider les nouveaux arrivants entre autres à trouver un logement.

Les responsables du programme dans les deux institutions sont chargés de conseiller les étudiant.es intéressé.es par le cursus, de les mettre en contact avec des tuteurs et tutrices dans leurs institutions respectives et de fournir une aide individualisée aux étudiant.es inscrit.es.

Pour les étudiant.es inscrits à l'EHESS, une **réunion de présentation** et des journées portes-ouvertes auront lieu début octobre ainsi qu'une réunion de rentrée de la Mention Anthropologie **le 16 octobre 2023**.

Pour les étudiant.es inscrits à l'université Goethe, la **réunion de rentrée** se tiendra à la **mi-juillet 2023**.

### IV. Les obligations de scolarité

#### 1. Principes généraux

Le cursus franco-allemand EHESS/Université de Francfort se compose de deux niveaux, M1 et M2.

Il repose à la fois sur un tronc commun obligatoire, un parcours de spécialisation, un parcours pluridisciplinaire, une préparation de terrain suivie d'une enquête et d'un rapport de terrain ainsi que du mémoire de master.

## Double MASTER en Sciences Sociales – Mention Anthropologie

Tableau récapitulatif des obligations de scolarité

### Si M1 à l'EHESS

<b>Semestre 1</b> Enseignements de spécialisation <b>PARIS</b>	1 UE de tronc commun obligatoire Histoire et courants de l'anthropologie 24h 6 ECTS	1UE de spécialisation thématique ou régionale 24h 6 ECTS	1UE de spécialisation thématique ou régionale 24h 6 ECTS	1UE d'ouverture pluridisciplinaire Hors-mention 24h 6 ECTS	1UE de spécialisation Les deux ethnologies d'Outre-Rhin 24h 6 ECTS
<b>Semestre 2</b> Enseignements de recherche et de spécialisation <b>FRANCFORT</b>	<b>Module de spécialisation</b> (Projektbezogener Schwerpunkt 2) MA-SKA-04 15 ECTS		<b>Projet de recherche</b> (Methoden und Forschungskonzept) + Atelier franco-allemand de préparation du terrain MA-SKA-05 13 ETCS		<b>Entretien de projet individuel (Beratungsgespräch)</b> (Beratungsgespräch) MA-SKA-01 2 ETCS
<b>Semestre 3</b> Professionalisation de la recherche <b>FRANCFORT</b>	<b>Enquête et rapport de terrain</b> (Forschungsdurchführung, Forschungsreflexion und Forschungsbericht) + Atelier franco-allemand d'anthropologie MA-SKA-06 28 ECTS				<b>Entretien de projet individuel (Beratungsgespräch)</b> MA-SKA-01 2 ETCS
<b>Semestre 4</b> Application <b>PARIS</b>	<b>Rédaction du mémoire et soutenance</b> <b>30 ECTS</b>				

**Double MASTER en Sciences Sociales – Mention Anthropologie**

Tableau récapitulatif des obligations de scolarité

**Si M1 à l'Université Goethe de Francfort**

<p align="center"><b>Semestre 1</b> Enseignements de spécialisation <b>FRANCFORT</b></p>	<p align="center"><b>Module Anthropologie sociale et culturelle</b>  (Kultur- und Gesellschaftstheorien)  MA-SKA-02  13 ECTS</p>		<p align="center"><b>Module de spécialisation</b>  (Projektbezogener Schwerpunkt 1) MA-SKA-03  15 ECTS</p>		<p align="center"><b>Entretien de projet individuel</b> (Beratungs- gespräch)  MA-SKA-01  2 ETCS</p>
<p align="center"><b>Semestre 2</b> Enseignements de recherche et de spécialisation <b>PARIS</b></p>	<p align="center"><b>1UE de tronc commun obligatoire</b>  Pratiques de l'ethnographie   24h  6 ECTS</p>	<p align="center"><b>1UE de spécialisation</b>  thématique ou régionale   24h  6 ECTS</p>	<p align="center"><b>1UE de spécialisation</b>  thématique ou régionale   24h  6 ECTS</p>	<p align="center"><b>1UE de spécialisation</b>  Les deux ethnologies d'Outre-Rhin   24h  6 ECTS</p>	<p align="center"><b>Atelier commun de préparation au terrain</b>    24 h  6 ECTS</p>
<p align="center"><b>Semestre 3</b> Professionalisa- tion à la recherche <b>PARIS</b></p>	<p align="center"><b>Enquête et rapport de terrain</b>  + Atelier franco-allemand d'anthropologie  30 ECTS</p>				
<p align="center"><b>Semestre 4</b> Application <b>FRANCFORT</b></p>	<p align="center"><b>Rédaction du mémoire</b>  (MA-Arbeit, Kolloquium und mündliche Prüfung) MA-SKA-06  28 ECTS</p>				<p align="center"><b>Entretien de projet individuel</b> (Beratungs- gespräch)  MA-SKA-01  2 ETCS</p>

## **1<sup>ère</sup> option :**

### **Inscription à l'EHESS**

Les étudiant.es débutent leur **Master 1** à l'EHESS de Paris et suivent lors du premier semestre cinq enseignements nécessaires à l'obtention de leurs trente crédits jusqu'à fin février.

Ils/Elles assistent obligatoirement au séminaire **Histoire et courants de l'anthropologie sociale et culturelle** et au séminaire **Les deux ethnologies d'outre-Rhin**, choisissent deux parcours de spécialisation, un parcours pluridisciplinaire.

Ils/Elles poursuivent ensuite leur deuxième semestre à partir du 15 avril à Francfort où leur est demandé de valider un **module de spécialisation** et un **module de conception de recherche**

La première année de Master s'achève par un **atelier franco-allemand de préparation au terrain**, réunissant l'ensemble des étudiant.es du Master franco-allemand. Il sera consacré à la préparation du séjour de terrain qui s'effectue au début de la seconde année de Master.

Le troisième semestre est consacré à **l'enquête et au rapport de terrain** dont le bilan est effectué lors de **l'atelier franco-allemand de la deuxième année**, réunissant à nouveau l'ensemble des étudiant.es du Master franco-allemand.

Le quatrième et dernier semestre s'effectue à l'EHESS de Paris où les étudiant.es rédigent leur mémoire de Master qu'ils/elles soutiennent en France.

## 2<sup>ème</sup> option :

### Inscription à l'Université Goethe de Francfort

Les étudiant.es débutent leur **Master 1** à l'université Goethe de Francfort et suivent lors du premier semestre jusqu'au **15 février** les deux modules fondamentaux et méthodologiques nécessaires à l'obtention de leurs trente crédits.

Ils/Elles assistent obligatoirement au **module d'anthropologie sociale et culturelle** et au **module de spécialisation**.

Ils/Elles poursuivent ensuite leur deuxième semestre à l'EHESS de Paris où leur sont délivrés quatre enseignements (S2). Le premier sur « **la pratique ethnographique : questionnements théoriques et méthodologiques** » et le séminaire « **Les deux ethnologies d'outre-Rhin** » sont obligatoires et les étudiant.es doivent choisir **deux autres unités d'enseignements de la mention Anthropologie**.

La première année de Master s'achève par un **atelier franco-allemand de préparation au terrain**, réunissant l'ensemble des étudiant.es du Master franco-allemand. Il sera consacré à la préparation du séjour de terrain qui s'effectue au début de la seconde année de Master.

Le troisième semestre est consacré à **l'enquête et au rapport de terrain** dont le bilan est effectué lors de **l'atelier franco-allemand de la deuxième année**, réunissant à nouveau l'ensemble des étudiant.es du Master franco-allemand.

Le quatrième et dernier semestre à partir du **15 avril** s'effectue à l'université Goethe de Francfort où les étudiant.es rédigent leur mémoire de Master (MA-SKA-06) qu'ils/elles soutiennent en Allemagne. Un entretien sur leur projet individuel est également prévu (MA-SKA-01).

### Remarques

Il est conseillé aux étudiant.es de débiter leur cursus dans leur université d'origine mais il est aussi possible de choisir l'autre option.

## 2. Les séminaires de recherche franco-allemands

## **Les deux ethnologies d'Outre-Rhin :**

Dans la continuité des cours dispensés depuis 2013 sur l'ethnologie allemande, le séminaire poursuivra l'analyse de l'émergence d'un savoir ethnologique et préhistorique, de son institutionnalisation et de la patrimonialisation des collections dans l'espace germanophone au miroir du modèle européen aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Il sera question d'interroger les pratiques muséales des institutions qui font le lien entre le terrain, les collections ethnographiques et les pratiques anthropologiques contemporaines. Le séminaire prévoit les interventions de plusieurs spécialistes appartenant aux grandes institutions muséales européennes (directeurs d'institution, conservateurs, médiateurs...). Il s'inscrit en outre dans la préparation à l'école doctorale franco-allemande « Représenter l'autre : musées, universités, ethnologie » mise en place cette année entre La Sorbonne Nouvelle et l'Université Goethe de Francfort-sur-le-Main.

## **L'atelier franco-allemand d'anthropologie :**

Il réunit les étudiants de première et deuxième année de master et est consacré à la préparation du séjour de terrain (pour les M1) et aux rapports de terrain (pour les M2).

### **3. L'enquête de terrain :**

Le terrain, qui s'effectue au début de la seconde année de Master, est préparé en coopération étroite avec les tuteurs ou tutrices des deux établissements.

### **4. Evaluation et mémoire de master**

L'évaluation des **unités d'enseignement** est effectuée par les responsables des enseignements respectifs.

L'évaluation de **l'atelier de préparation au terrain**, de **l'enquête de terrain** et du **rapport de terrain** est effectuée par le tuteur / la tutrice principal.e en coordination avec le tuteur / la tutrice dans l'établissement partenaire et les deux responsables du programme.

L'évaluation du **mémoire** de seconde année est effectuée par le jury de soutenance. Ce jury est composé au moins d'un.e enseignant.e de chaque établissement et si possible à parité d'enseignant.es de l'EHESS et de l'Université Goethe de Francfort. L'étudiant.e soutiendra ainsi son **mémoire**

**dans sa propre langue devant son directeur de mémoire et son tuteur-référent** (ou son représentant) et fournira **5 pages de résumé dans l'autre langue** de travail du master commun.

Le nombre de pages pour le mémoire sera entre 80 et 150 pages (annexes comprises). Etant donné que ce mémoire est compris comme phase préparatoire à la thèse de doctorat, l'étudiant.e sera invité.e à définir un sujet de recherche en collaboration avec son directeur / directrice de recherche dès le début du M1.

Ce mémoire doit faire la preuve des aptitudes du/de la candidat.e à la recherche ethnographique.

### **5. Attribution des diplômes**

L'accord entre les deux établissements confère le double diplôme de master en France et en Allemagne aux étudiant.es qui ont satisfait les exigences du cursus dans les deux pays pendant les quatre semestres que dure le Master.

**L'obtention du diplôme de master nécessite la validation de 120 crédits (ECTS) dont 60 à l'EHESS et 60 à l'université de Francfort.**

**Le relevé de notes annuel est établi courant septembre et transmis directement à l'étudiant.e.**

À l'EHESS, le diplôme obtenu est le suivant : **Master en Sciences Humaines et sociales, mention Anthropologie, parcours Ethnologie, Anthropologie sociale.**

À l'université Goethe, le diplôme obtenu est le suivant : **Master of Arts Ethnologie.**